



CHAMPIONNAT DES JEUNES 2017/2018

REGLEMENT :

Article 1 :

Le Championnat des Jeunes des Pyrénées Atlantiques est ouvert aux licenciés de la catégorie Poussin/Benjamin jusqu'à la catégorie junior (de 2009 et après jusqu'à l'année 2000) en individuel.

Article 2 :

Les joueurs et joueuses doivent impérativement être licenciés au minimum en licence promotionnelle avec le certificat médical présenté de non contre-indication à la pratique en compétition.

Les **performances/contre-performances** de ce championnat sont validées par la Ligue Nouvelle Aquitaine uniquement si les participants qui se rencontrent ont la licence compétition (traditionnelle) !

Article 3 :

Les classements retenus afin d'établir les tableaux (pour la totalité du championnat) sont ceux du début de saison 2017/2018 **phase 1.**

Article 4 :

La compétition se déroulera sous forme de tournoi par poule/tableau de classement et/ou de catégorie, un joueur peut s'inscrire dans la catégorie de classement immédiatement supérieure (si validé par le CDTT64) sachant qu'il devra rester dans cette catégorie pour tous les tours suivants :

- **Tableau 1 : 500 pts MAX poussin/benjamin (moins de 11 ans) garçons et filles.**
Ouvert aux jeunes nés : 2007/2008/2009 et avant
- **Tableau 2 : 550 pts MAX jusqu'à minime (moins de 13 ans) garçons et filles.**
Ouvert aux jeunes nés : 2005/2006/2007/2008/2009 et avant
- **Tableau 3 : 550 pts MAX de cadet (moins de 14) à junior (moins de 18 ans) garçons et filles.**
Ouvert aux jeunes nés : 2000/2001/2002/2003/2004.
- **Tableau 4 : 551 à 699 pts jusqu'à junior (moins de 18 ans) garçons et filles.**
Ouvert aux jeunes nés jusqu'à 2000.

Article 5 :

Le calendrier est établi sur 3 tours plus une finale. Il y aura deux zones géographiques, Béarn et Côte Basque.

Les horaires des salles (Pau, Bayonne et Biarritz) sont fixés à :

- Ouverture salles, 13h00.
- Pointage, à partir de 13h15.
- Début compétition, 14h00.
- Fin compétition prévue vers 18h30.

Toute inscription reçue après la date limite ne pourra être retenue.

<i>DATES ET LIEUX PREVUS :</i>			<i>DATE LIMITE ENGAGEMENTS</i>
1 ^{er} TOUR	25/11/2017	PAU/BAYONNE	17 NOVEMBRE 2017
2 ^{ème} TOUR	10/02/2018	PAU/BIARRITZ	02 FEVRIER 2018
3 ^{ème} TOUR	28/04/2018	PAU/BIARRITZ	20 AVRIL 2018
FINALE	26/05/2018	PAU	18 MAI 2018

Article 6 :

Les joueurs (ses) sont répartis (ies) en poules de trois (si possible) et en 2 manches gagnantes pour chaque tour (clubs différents au maximum) dans chaque tableau.

Après les poules et dans tous les tableaux, les parties se joueront en 3 manches gagnantes jusqu'aux finales.

Les Juges-Arbitres adapteront la formule des tableaux selon le nombre d'inscrits pour chaque tour, la formule permettra un nombre de matchs suffisant dans la journée.

Les joueurs (ses) de même club dans une même poule doivent se jouer en premier.

Le nombre d'engagés par tableau est de 32 joueurs maximum par pôle géographique. Dans le cas où il y aurait plus de 32 inscrits dans un (des) tableau (x), un arbitrage sera effectué par le Comité Départemental.(Valable pour chaque pôle)

Article 7 :

Le montant de l'inscription par tour et par joueur est fixé à **3 euros**, l'inscription se fera au tour par tour **par MAIL sur Doc/support uniquement.**

L'inscription se fera en amont des tours de compétition (respect des dates limites), un récapitulatif des engagés par club sera retransmis par trimestre vers les clubs afin de régulariser. Un joueur (se) inscrit(e) mais absent(e) (sauf certificat médical présenté) lors d'un tour sera considéré (ée) comme ayant participé et devra sa participation financière de 3 euros, il(elle) ne sera pas prioritaire lors du tour suivant.

Article 8 :

L'attribution des points se fera sur les trois tours du championnat.

La participation à la finale est **gratuite** sur sélection avec un maximum de 24 sélectionnés par tableau (résultats obtenus lors des différents tours et au prorata des engagés par pôle). En cas d'égalité pour se qualifier, le départage se fera au nombre de participation, et/ou aux meilleurs résultats obtenus/tours.

Il faut cependant avoir participé à deux tours pour être qualifié lors de la finale.

PLACE	POINTS PAR TABLEAU		
	Plus de 20 engagés	Entre 10 à 20 engagés	Moins de 10 engagés
1 ^{er}	15	13	11
2 ^{ème}	14	12	10
3 ^{ème}	13	11	9
4 ^{ème}	12	10	8
5 ^{ème}	11	9	7
6 ^{ème}	10	8	6
7 ^{ème}	9	7	5
8 ^{ème}	8	6	4
9 ^{ème} /12 ^{ème}	6	4	2
13 ^{ème} et plus	3	2	1

Un joueur (se) forfait, absent ou qui abandonne pendant la compétition marque 0 point. **Si ce joueur (se) est forfait NON excusé (absent le jour même sans avoir prévenu ou sans motif valable) tous ses points seront retirés intégralement pour tout challenge et qualification pour la finale.**

Article 9 :

L'arbitrage est partagé intégralement pour toutes les rencontres.

Les règles de la FFTT 2017/2018 sont applicables pour tous les points non évoqués dans ce règlement.

Article 10 :

Les trois meilleures filles de chaque tableau recevront une médaille (OR, AR, BR) à la fin de chaque tour.

Les trois meilleurs garçons de chaque tour recevront une médaille (OR, AR, BR) à la fin de chaque tour.

Article 11 :

Des lots répartis par rapport aux résultats seront attribuées lors de la journée finale (T-Shirts/logo du CD TT 64, balles d'entraînements) ainsi que le trophée général, coupes et médailles pour les joueurs (ses) sur le podium.

Différents challenges récompenseront les clubs et joueurs (ses) participants (es) :



➤ Le challenge des clubs :

Cumul de points gagnés des participants de chaque club (article 8) sur trois tours pour tous les tableaux, les trois premiers clubs seront récompensés par des trophées définitifs et des bons de réductions (valables 6 mois) sur commande chez le fournisseur Dauphin.

Coupe de prestige au vainqueur de ce challenge (+ 72 balles d'entraînement), coupe remise en jeu chaque saison (sauf victoire 3 saisons de suite)

➤ Le challenge des filles :

Attribution d'une Coupe de prestige définitive et d'un lot de 72 balles d'entraînement pour le club ayant le plus de filles engagées sur trois tours.

➤ Le challenge des champions :

Titre de Champions Départementaux attribués aux 3 joueurs et joueuses gagnants de la finale pour chaque **tableau** par des coupes, médailles (Argent, Bronze)

Attribution d'un lot de 72 balles d'entraînement pour le club ayant le plus de jeunes sur les podiums.